

Festival des entrepreneurs

Sommet des visionnaires,

Chèque Santé remporte le Prix innovation sociale



Décidément cette jeune start-up montpelliéraine n'en finit pas de faire des émules. Après le concours Coup de Pousse la semaine dernière, Chèque Santé® a remporté ce week-end le prix "Social" dans la catégorie "Exemplarité" au festival des entrepreneurs de Tignes. Finaliste dans 4 catégories, Chèque Santé® a remporté le prix de l'innovation sociale, une reconnaissance supplémentaire qui prouve le positionnement visionnaire de Care Labs SAS en matière d'entreprenariat à visage social.

Limité à 600 personnes, le Festival des entrepreneurs est le grand rendez-vous annuel des entrepreneurs créé « par des *entrepreneurs*, pour des *entrepreneurs* ».

Laurent Muller, Président du Festival, se félicite de la participation de Chèque Santé® à cette nouvelle édition : « *Le business model de Care Labs et son ambition de permettre l'accès aux soins pour tous a fait l'unanimité au sein des membres du Jury. Nous nous félicitons de pouvoir découvrir de telles pépites. C'est tout le sens de ce festival.* »

A propos de Chèque Santé®

Née d'une expérience personnelle vécue par les deux cofondateurs, Chèque Santé® est un produit de la société CARE LABS SAS, créé en juin 2014. Vincent Daffourd, porteur du projet, et son kinésithérapeute respiratoire, Guillaume Gallois, constatent, en 2010, l'inexistence d'un dispositif dédié au financement des soins complémentaires aux traitements allopathiques alors même que l'éventail des titres prépayés destinés aux salariés est large : chèque restaurant, culture, voyage, cadeaux ... Après 3 ans d'étude de marché et de combat pour stabiliser sa maladie, Vincent Daffourd lance Chèque Santé®: le 1er titre prépayé dématérialisé de prestations santé qui sera commercialisé auprès des entreprises, des comités d'entreprises, des collectivités, des mutuelles, des associations et des services sociaux.

Chiffres clés :

- 35 % des Français renoncent aux soins par manque de moyens
- 600€/ an restent à la charge des ménages après remboursement
- 300 000 professionnels de santé et thérapeutes (ostéopathes, psychologues, nutritionnistes...) ne sont pas remboursables

Séverine Oger
severine@escalconsulting.com
Tel : 01 44 94 95 71

Louis Davin
louis@escalconsulting.com
Tel: 01 44 94 95 67
06 60 23 99 26